



UNODC

Office des Nations Unies
contre la drogue et le crime



Programme de formation aux réponses policières efficaces à la violence envers les femmes

SÉRIE DE MANUELS SUR LA JUSTICE PÉNALE

OFFICE DES NATIONS UNIES CONTRE LA DROGUE ET LE CRIME
Vienne

Programme de formation aux réponses policières efficaces à la violence envers les femmes

SÉRIE DE MANUELS SUR LA JUSTICE PÉNALE



NATIONS UNIES
New York, 2011

PUBLICATION DES NATIONS UNIES
Numéro de vente: F.10.IV.5
ISBN 978-92-1-230281-2

Copyright © Nations Unies, mars 2011. Tous droits réservés.

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les demandes de reproduction du texte de la présente publication seront accueillies favorablement. Elles doivent être adressées au Secrétaire du Comité des publications des Nations Unies, Siège de l'Organisation des Nations Unies, New York, N.Y. 10017 (États-Unis d'Amérique). Voir également le site Web du Comité à l'adresse: <https://unp.un.org/Rights.aspx>. Les gouvernements et institutions gouvernementales peuvent reproduire le texte de la présente publication sans autorisation mais sont priés d'en informer l'Organisation des Nations Unies.

Production éditoriale: Section des publications, de la bibliothèque et des services en anglais, Office des Nations Unies à Vienne.

Remerciements

Le présent *Programme de formation aux réponses policières efficaces à la violence envers les femmes*, écrit par Mark LaLonde, consultant, doit être utilisé parallèlement au *Manuel sur les réponses policières efficaces à la violence envers les femmes*, publié par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC) et disponible sur le site Web à l'adresse www.unodc.org/unodc/en/justice-and-prison-reform/tools.html?ref=menuside.

La section du chapitre premier, qui indique au formateur comment parler de la violence envers les femmes et les enfants, est reprise directement, avec l'autorisation des auteurs et quelques légères modifications, du manuel de formation correspondant publié par l'Organisation de coopération régionale des chefs de police de l'Afrique australe (SARPCCO).

Le texte de l'annexe II consacré à l'éducation et à la formation des adultes utilise, avec l'autorisation des auteurs, un texte élaboré initialement par Mark LaLonde et Sieglinde Malmberg dans le cadre d'un programme de formation de formateurs policiers mis en œuvre au Viet Nam par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance.

La mise en œuvre globale de ce projet a été encadrée par Mia Spolander et Ricarda Amberg, toutes deux de l'UNODC.

L'UNODC tient également à remercier, pour l'appui qu'ils ont apporté à l'élaboration du présent programme de formation, les Gouvernements autrichien, canadien, norvégien et suédois.

Table des matières

	<i>Pages</i>
I. Introduction au programme	1
Guide du formateur sur la façon de parler de la violence envers les femmes et les enfants	2
II. Introduction: la violence envers les femmes	9
III. Description du programme	13
A. Prise de contact et exercices préliminaires.	14
B. Présentation	15
C. Règles et normes internationales.	16
D. Facteurs de la violence envers les femmes	17
E. Approches préventives	18
F. Faire face à la violence envers les femmes: le rôle de la police	19
G. Droit procédural	23
H. Collaboration et appui interinstitutionnels	23
 <i>Annexes</i>	
I. Documents de cours à l'intention des participants.	25
II. Formation de formateurs: documentation	35
III. Évaluation de fin d'atelier	49

I. Introduction au programme

Le présent programme de formation a pour but d'aider à développer, au sein des polices locale et nationale, les connaissances et les compétences requises pour répondre de manière efficace et appropriée à la violence qui s'exerce envers les femmes, notamment dans l'intimité. Il propose, pour ce faire, des mesures destinées à prévenir la violence envers les femmes, des moyens d'agir et d'enquêter sur les actes de violence et des informations qui doivent permettre de répondre aux besoins des victimes pendant et après un incident.

C'est à dessein que le programme ne spécifie, pour la formation, aucune durée précise. Il est, en fait, laissé à chaque animateur la discrétion de définir les besoins professionnels de chaque groupe et de planifier la formation en conséquence. Le *Manuel* d'accompagnement donne de nombreuses informations générales et spécifiques qui aideront les animateurs à façonner la formation qu'ils dispenseront.

Les adultes apprenant mieux lorsqu'ils ont d'amples possibilités de participer, le programme propose, à différents stades, plusieurs activités à pratiquer en groupes, petits et grands. Les animateurs peuvent choisir l'activité qui convient le mieux à leurs besoins.

Chaque section contient, pour aider les formateurs dans leur tâche, les illustrations suivantes:



L'une indique un document de cours



L'autre indique une activité modulaire

Ces illustrations aideront à préparer chaque leçon, indiquant graphiquement comment présenter son contenu.

Le présent programme s'accompagne d'un bref guide d'éducation et de formation des adultes (annexe II). On espère que ce document sera utile aux formateurs nouveaux ou inexpérimentés.

Le programme s'accompagne également d'un formulaire d'évaluation du cours qu'il faudra remettre aux participants à la fin de la formation (annexe III).

Guide du formateur sur la façon de parler de la violence envers les femmes et les enfants

Surmonter votre propre expérience de la violence

Si vous avez vous-même connu de la violence dans une relation, que ce soit comme victime, comme ami ou comme auteur, vous risquez d'avoir beaucoup de mal à animer un atelier consacré aux relations violentes. Cela pourra vous aider de parler de vos sentiments à quelqu'un en qui vous avez confiance avant d'entreprendre la formation. Que vous ayez ou non connu une relation violente, vous devez réfléchir à la façon dont vous traiterez, en ce qui concerne la violence, des attitudes qui diffèrent des vôtres. En tant qu'animateur, il vous incombe d'instaurer un climat d'apprentissage qui engage chacun à participer. Cela pourra être difficile si les gens désapprouvent ce que vous dites à propos des problèmes et si vous ne parvenez pas à rester émotionnellement neutre.

Conseils destinés à vous aider à vous préparer pour parler de violence envers les femmes et les enfants

- Faites le point des sentiments que vous éprouvez en ce qui concerne les relations violentes. Écrire un journal, parler à un ami de confiance ou exprimer vos sentiments par le dessin aidera à libérer des émotions qui pourraient, sinon, se manifester dans un atelier et vous prendre au dépourvu.
- Si vous choisissez de partager votre expérience et vos opinions, dites bien au groupe qu'il s'agit là de vos idées personnelles. D'autres personnes peuvent ne pas les partager et vous devez accepter ce fait.
- Pensez à ce que pourraient être vos sentiments et à ce que vous pourriez faire si un membre du groupe partageait une histoire personnelle qui vous rappelait votre propre vie. Sachez que le fait de parler de violence peut éveiller des sentiments forts et désagréables aussi bien chez vous que chez les participants à la formation.
- Après la session, rendez compte de vos sentiments à quelqu'un en qui vous avez confiance. Cela pourra être un ami, un parent ou un guide spirituel. Sinon, donnez-vous le temps de faire une promenade ou de coucher vos sentiments sur le papier.

Vaincre l'hostilité

La violence envers les femmes et les enfants peut être une question très émotionnelle et sensible. De ce fait, certains participants pourront ne pas vouloir en parler et pourront ne pas aimer la façon dont vous présentez les problèmes. Il est souvent difficile pour les gens de confronter leurs attitudes et leurs comportements. Certains participants pourront être des auteurs de violences; d'autres pourront estimer qu'il ne faut pas s'immiscer dans la vie privée d'autrui, même si quelqu'un est maltraité. Se souvenir que les gens ont du mal à changer et qu'il est naturel qu'ils résistent au changement.

Pour vaincre la résistance et l'hostilité, il faudra que vous expliquiez ce que vous attendez du cours. Il faut que vous expliquiez aux participants ce qu'ils doivent faire pour vous aider à instaurer un climat propice au partage. Souligner qu'il ne sera porté aucun jugement sur les opinions ou points de vue exprimés. On acceptera le fait que chaque membre du groupe a un rapport différent à la question et doit l'aborder de son propre point de vue. Tout le monde ne changera pas d'avis en un module, ni même en une semaine. Ne pas laisser s'installer des querelles, mais inviter au contraire les participants à débattre en respectant les différentes opinions et en s'inspirant des principes des droits de l'homme et de la primauté du droit.

La violence envers les femmes et les enfants est un sujet intensément personnel et émotionnel. Si quelqu'un se fâche, se met en retrait, s'attriste ou pleure, vous devez savoir quoi faire pour remédier à cette situation. Vous pouvez, par exemple, interrompre l'atelier et parler en privé avec la personne ou l'orienter vers les services appropriés.

Vous devrez être très souple dans le déroulement des exercices et des pauses, vous adaptant à la charge émotionnelle du groupe tout en gardant à l'esprit la nécessité de traiter un vaste programme.

Un bon animateur:

- Restera neutre et évitera de réagir vivement aux opinions des participants;
- Pratiquera une écoute active;
- Posera des questions au lieu de formuler des exigences;
- Encouragera une communication ouverte;
- Fera en sorte que le groupe reste concentré sur le problème;
- Instaurera un climat de respect et de sécurité.

Traiter les aspects émotionnels de la violence

La violence envers les femmes et les enfants touche presque tout le monde d'une manière ou d'une autre. Il peut être pour les gens pénible ou difficile d'aborder des thèmes qui les touchent personnellement. L'une des façons d'y remédier sera de convenir, au début du cours, de normes collectives qui aideront à façonner la

discussion. À l'ouverture de l'atelier, vous pourrez inviter le groupe à établir une liste de règles de base qu'il acceptera de respecter. Dressez-en un tableau que vous pourrez, si le groupe s'écarte du sujet ou si des problèmes surviennent, utiliser pour recentrer la discussion. Tenir le tableau affiché pendant toute la durée de l'atelier.

Exemples de règles de base (proposées par le groupe ou suggérées par vous-même)

- La confidentialité des participants sera respectée. Les opinions personnelles exprimées ou les histoires racontées pendant le cours ne quitteront pas la salle.
- La parole ne sera donnée qu'à une personne à la fois. Les demandes d'intervention seront traitées par l'animateur.
- Chacun pourra donner son avis et chacun pourra marquer respectueusement son désaccord.
- Nul ne sera tenu de partager une expérience personnelle avec le groupe. Les participants ne le feront que s'ils s'y sentent prêts.
- Si, à quelque moment que ce soit, le débat "tourne en rond" et un participant ne veut pas partager son expérience, il peut simplement dire: "Je passe mon tour", et le débat se poursuit.

Conseils destinés à aider un groupe à faire face à l'expression d'émotions pendant le cours

- Rappeler au groupe que la violence peut susciter des sentiments forts de blessure, de colère et de désespoir. Ce sont là des sentiments normaux.
- Décider de la façon dont les participants pourront exprimer leur soutien: leur permettre de partager des sentiments, faire une pause, leur donner le temps de s'entretenir avec vous ou avec quelqu'un d'autre en privé. Disposer de conseillers aptes à écouter quiconque éprouvera le besoin de parler à quelqu'un après le cours.

Sources de soutien pour l'animateur

Lorsque vous travaillerez, réfléchirez ou parlerez sur la violence envers les femmes et les enfants, il se pourra que vos émotions et votre énergie s'usent rapidement. La désillusion peut facilement guetter lorsqu'un problème tel que la violence domestique semble, par son ampleur, impossible à résoudre. Tentez d'obtenir l'appui dont vous aurez besoin. Prenez le temps de souffler. Parlez à une personne en qui vous avez confiance ou consultez un conseiller professionnel si vous éprouvez le besoin d'être écouté sans réserve. L'une des façons de surmonter vos sentiments sera de les analyser, de les étiqueter ("Je suis en colère", "J'éprouve du regret", par exemple) et de savoir ce qu'ils recouvrent. Cela vous aidera à les comprendre et à les mettre en perspective. Lorsque vous comprendrez pourquoi vous éprouvez vos émotions, vous serez mieux à même de les contrôler.

Liste générale de contrôle

1. *Soyez prêt.* Planifiez soigneusement votre module et sachez exactement quels thèmes vous allez aborder. Vous devrez, pour ce faire, lire les notes et le manuel de formation et prendre connaissance des exercices et des modalités d'évaluation. On trouvera, ci-après, un exemple de plan de leçon facile à créer et à suivre:

Heure	Activité de l'animateur	Manuel (page)	Activité de l'apprenant	Documents/Méthode
09 h 00	Accueil des participants; présentation de l'animateur; distribution d'une fiche à remplir par chaque participant	5	Présentation des participants Remplissage des fiches Affichage des fiches au mur	Tableau de conférence, feutres, fiches, ruban adhésif, travail de groupe
09 h 30	Définition de normes collectives	6	Contribution à la définition de normes collectives	Tableau de conférence, feutres
10 h 00	Examen du programme de l'atelier	6	Suivi du programme	Tableau de conférence, manuels d'apprentissage

2. *Connaissez votre public.* Sachez combien de personnes participeront au cours. Planifiez les activités de votre module en conséquence (le travail à deux est plus difficile avec de grands groupes; plus vous aurez de participants, plus vous aurez besoin de temps pour les comptes rendus). Il existe plusieurs questions importantes qu'il faudra poser à l'avance:

- Combien y aura-t-il de participants?
- Qui sont-ils?
- Dans quelle mesure comprennent-ils le sujet?
- Quel est leur âge, leur sexe et leur niveau d'instruction?
- Pourquoi sont-ils ici? Qui leur a demandé de participer? Cette participation est-elle volontaire ou obligatoire?
- Existe-t-il des besoins particuliers que vous devez connaître?
- Les participants se connaissent-ils?

3. *Apportez des supports audiovisuels.* Copiez un nombre suffisant d'exercices, de documents et de jeux de rôle avant de commencer la session. Vérifiez que vous disposerez du matériel dont vous aurez besoin (poste de télévision, magnétoscope, tableau de conférence, affiches, crayons, etc.). Arrivez sur le lieu du cours suffisamment tôt pour tester et préparer les équipements. Vu le caractère sensible du programme, il faut que toute votre attention se porte sur les participants à mesure qu'ils arrivent.

4. *Donnez des informations propres à la région.* Le présent manuel étant destiné à toutes les régions, il se peut qu'il ne comprenne pas certaines informations régionales. En fonction de votre module, fournissez les coordonnées et une description

des groupes ou des spécialistes qui pourront assurer un suivi ou renseigner les participants.

5. *Planifiez votre temps.* Malgré la souplesse dont vous pourrez faire preuve dans l'affectation du temps de participation, il vous faudra fixer un horaire global adapté au programme de la journée. Tenez-vous y, même si cela vous oblige à interrompre un débat animé qui s'éternise. Les participants auront toute la semaine pour poursuivre leur réflexion et leur débat. Pour recentrer le cours, vous pourrez invoquer les règles collectives convenues.

Conseils généraux aux animateurs

1. *Tenez compte des différents niveaux d'expérience et d'instruction des participants.* Ces derniers pourront venir de milieux professionnels différents et posséder des qualifications diverses. Encouragez le respect mutuel entre les participants et entre ces derniers et les animateurs. Précisez que tous les niveaux d'expérience seront utiles au débat.

2. *Faites, dans le débat, de la place à l'expérience.* Les participants qui sont à l'aise pour partager leur expérience personnelle ou professionnelle pourront aider à développer et à enrichir l'apprentissage collectif. Lorsque des personnes racontent leur histoire, les émotions s'estompent et les enseignements de l'expérience bénéficient aux autres participants.

3. *Encouragez une participation large et active.* Notez qui est calme et qui répond le plus souvent, et tentez de solliciter tous les participants. Instaurez un climat qui permette à chacun de participer. Les personnes calmes peuvent parfois participer plus pleinement en petits groupes ou en tête à tête.

4. *Encouragez un débat constructif.* Si les participants sont en désaccord entre eux ou avec vous, facilitez un débat ouvert en mettant à profit l'expérience et les antécédents de chacun d'entre eux. Ce débat, cependant, devra continuer d'appliquer les principes du cours que sont les droits de l'homme, l'égalité des sexes et la primauté du droit.

5. *Prenez toujours le temps:*

- De rappeler au groupe les points importants; faites ressortir et résumez vos principales idées tout au long du module;
- De résumer le débat et d'établir un lien entre les idées qui présentent un rapport;
- De ramener le débat vers le sujet en vous concentrant davantage sur les principes que sur les opinions; si, par exemple, quelqu'un affirme qu'un homme a le droit de battre sa femme, invoquez les instruments internationaux pertinents plutôt que de simplement dire à cette personne qu'elle a tort.

6. *Utilisez des techniques de questionnement ouvertes.* Les questions ouvertes qui commencent par "comment", "pourquoi", "que" ou "qui" obligent les gens à réfléchir à

leur réponse plutôt que de simplement répondre “oui” ou “non”. Les réponses sont plus complètes et se prêtent à l’approfondissement. Une question ouverte très utile consiste simplement à dire: “Précisez votre réponse” ou “Développez votre idée”. Avant de répondre à une question posée par un participant, soumettez-la au groupe. Si aucun membre du groupe ne peut y répondre, lancez quelques perches avant d’y répondre vous-même.

7. *Établissez une relation honnête avec les participants.* Partagez vos vues et vos idées, et placez-les dans le contexte des principes du cours. Si vous ne savez pas quelque chose, dites-le. Demandez si quelqu’un, dans la salle, peut apporter un élément de réponse. Cela incitera les participants à parler librement et à exprimer leurs propres idées et opinions. Au besoin, effectuez des recherches et trouvez le temps, quelques minutes plus tard, de répondre aux questions en suspens.

Parfois, lorsque des personnes posent une question et que l’animateur ne connaît pas la réponse, elles s’inquiètent jusqu’à ce qu’une réponse leur soit donnée. Pour empêcher cela et faire en sorte que les participants restent concentrés sur le sujet, écrivez la question sur un tableau de conférence et affichez-la quelque part dans la classe. Le participant peut maintenant se détendre: sa question est affichée et ne sera pas oubliée. Cela vous rappellera également qu’il existe une question en suspens à laquelle il faudra s’efforcer de répondre avant la fin de la session. Lorsque vous aurez répondu, vous pourrez barrer la question, ce qui indiquera de manière très visible qu’il y a été répondu.

8. *Soyez positif, mais réaliste.* Invitez les participants à considérer les nombreuses solutions qui s’offrent à eux pour aider les victimes d’abus et de violences. Dans le même temps, soyez conscient des limites de ce qu’ils peuvent faire dans un temps et avec des compétences et un budget restreints. Parlez de la nécessité de faire des choix, en précisant bien que c’est toujours à la victime qu’il revient de faire le choix final.



II. Introduction: la violence envers les femmes

La violence envers les femmes revêt les proportions d'une pandémie, car elle touche tous les pays. Elle viole les droits et les libertés fondamentales des victimes. Cette violence peut avoir un effet dévastateur sur la vie des victimes, de leur famille et de leur communauté. Des études menées sur les cinq continents donnent à penser qu'aucune société ne peut se prétendre épargnée par cette violence. Les violences qui s'exercent contre les femmes et les jeunes filles transcendent les frontières sociales, culturelles, ethniques et religieuses.

Aux termes de la Déclaration de 1993 sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes (résolution 48/104 de l'Assemblée générale), cette violence désigne "tous actes de violence dirigés contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée".

La Déclaration précise en outre que cette violence s'entend comme englobant, sans s'y limiter, la violence physique, sexuelle et psychologique exercée au sein de la famille et de la communauté, y compris les coups, les sévices sexuels infligés aux enfants, les violences liées à la dot, le viol, les mutilations génitales et autres pratiques traditionnelles préjudiciables à la femme, la violence non conjugale et celle liée à l'exploitation, le harcèlement sexuel et l'intimidation au travail, dans les établissements d'enseignement et ailleurs, la traite des femmes, la prostitution forcée et la violence perpétrée ou tolérée par l'État.

Au moins une femme sur trois, dans le monde, a été battue, contrainte d'avoir des relations sexuelles ou soumise à des sévices dans sa vie, l'auteur des violences étant souvent une personne connue de cette femme [voir le rapport du Secrétaire général intitulé "Étude approfondie de toutes les formes de violence à l'égard des femmes" (A/61/122/Add.1)].

Les premiers rapports sur les violences auxquelles sont soumises de nombreuses femmes ont été publiés dans les années 70. Des études réalisées au Canada, aux États-Unis d'Amérique et dans certains pays européens ont montré que le foyer

n'était pas, contrairement à ce que l'on pensait, un sanctuaire et un refuge, mais était souvent le cadre de violences et d'humiliations que les membres masculins de la famille infligeaient aux femmes et aux jeunes filles. Cette violence prenait la forme de coups et de brimades, y compris des sévices sexuels. Dans les cas les plus extrêmes, des femmes étaient tuées. Les conséquences commençaient à être mesurées en termes d'impact sur la santé physique et psychologique des membres de la famille. Alors que la plupart des victimes étaient des femmes adultes, les effets de la violence pouvaient s'observer chez tous les membres de la famille, en particulier chez les enfants qui étaient régulièrement témoins de scènes répétées de violence entre les parents.

Les années suivantes, un programme politique destiné à combattre la violence infligée aux femmes a commencé à se dessiner. L'Organisation des Nations Unies, par ses traités et conventions, a fait de la protection des femmes et de leurs droits l'une de ses missions fondamentales. Cette évolution de la situation a conduit à faire admettre que la violence infligée aux femmes constituait une violation des droits de la personne. En signant et en ratifiant les traités et conventions des Nations Unies, les États ont entrepris non seulement de protéger les femmes, mais aussi de créer des mécanismes qui leur permettent de poursuivre et de sanctionner les auteurs de violences.

Ces dernières années, l'action menée par les États pour combattre et éliminer toutes les violences infligées aux femmes s'est intensifiée. Conformément aux recommandations de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes¹, de nombreux pays ont élaboré et adopté des lois spécifiques pour combattre cette violence, y compris la violence domestique et familiale. Ces réformes législatives sont importantes en ceci qu'elles indiquent clairement à la société que la violence infligée aux femmes n'est pas une question privée, qu'elle sera traitée comme un délit et qu'elle ne sera pas tolérée par la société. D'autres initiatives aux buts similaires ont été observées dans le monde. On citera, par exemple, la création de services de police spécialisés dans la prise en charge des femmes victimes de violences, la création de tribunaux spécialisés dans la violence domestique, la formation de fonctionnaires de police et de justice et la création de services d'aide médicale, psychologique, sociale et juridique aux femmes victimes de violence.

L'expérience, cependant, a montré qu'il est plus aisé de changer la loi que de modifier les pratiques et les croyances. Dans de nombreux pays, le silence de la population et l'inertie des pouvoirs publics font que la violence qui s'exerce contre les femmes demeure importante. Sans une action clairement ciblée visant à modifier la culture et la pratique des institutions pour y intégrer une perspective d'égalité des sexes, la plupart des réformes juridiques et politiques restent sans effet. Les mesures législatives ne sont efficaces que si elles s'accompagnent d'une modification des normes, des valeurs et du comportement des forces de l'ordre.

Le présent programme, de même que le *Manuel* qui l'accompagne, est spécifiquement destiné à aider les agents de police à prévenir et à réprimer les violences infligées aux femmes.

¹Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 1249, n° 20378.

Les policiers sont aux avant-postes du système de justice pénale. On leur demande souvent d'intervenir lorsqu'un acte de violence se commet ou peu après. Ils sont confrontés à des victimes, à des auteurs, à des témoins et à diverses formes de preuve. Leur attitude et leur réaction face aux parties concernées peuvent avoir d'importantes conséquences sur la suite des événements, y compris la prévention de futurs actes de violence et la protection des victimes. La réaction des policiers peut aider les victimes à abandonner une relation violente ou, inversement, les décider à rester si elles estiment que rien ni personne ne peut les aider.

En améliorant ses pratiques, l'accès à ses services, sa présentation des preuves au tribunal et la protection des victimes et des témoins, la police peut grandement contribuer à améliorer la vie des femmes.

Passant en revue la législation et les normes internationales applicables à la violence infligée aux femmes, ainsi que les méthodes concrètes que la police peut appliquer pour intervenir efficacement, le présent programme et le *Manuel* qui l'accompagne visent à aider les policiers à mieux répondre aux actes de violence perpétrés contre les femmes et à améliorer la sécurité globale des femmes et des communautés.

Les premiers intervenants, les enquêteurs, les superviseurs et les administrateurs y trouveront des informations utiles.

Tout en se concentrant sur la violence domestique et familiale, y compris le viol conjugal, le programme et le *Manuel* abordent d'autres formes de violence infligée aux femmes (y compris celle infligée aux jeunes filles) afin d'élargir l'analyse des violences que les femmes subissent dans le monde.



III. Description du programme

Chacun des sept modules de ce chapitre comporte un objectif général d'apprentissage, un résumé par points de la partie correspondante du *Manuel* et au moins une suggestion d'exercice ou d'activité d'apprentissage.

On trouvera également, à l'annexe I, l'ensemble des activités destinées aux participants, dans un format prêt à copier et à distribuer.

Les animateurs sont vivement encouragés à trouver, pour chaque module, les moyens de stimuler un apprentissage interactif, notamment en posant des questions aux participants ou à l'ensemble du groupe, en leur demandant de faire le lien entre leur expérience personnelle et le contenu enseigné, en imaginant de nouvelles activités ou des jeux de rôles ou en demandant aux participants d'expliquer chacun à leur tour les concepts de base du *Manuel*.

Il est fortement conseillé d'adapter les études de cas aux réalités culturelles locales et notamment d'utiliser des noms et prénoms employés couramment dans la communauté concernée.

En outre, on évitera de se fonder sur des exemples réels pouvant révéler l'identité d'une personne, ajouter à la victimisation d'une personne touchée ou mettre dans l'embarras une personne concernée (victime, témoin ou professionnel).

En guise d'activité finale, il est suggéré de poser aux participants une série de questions adaptées à leur niveau pour s'assurer qu'ils ont assimilé la matière, comprennent les principales notions et définitions et peuvent appliquer leurs acquis à un cas d'espèce. Cet exercice peut être fait individuellement à livre ouvert, puis corrigé en groupe. Pour répondre aux questions, les participants rechercheront des informations complémentaires dans le *Manuel*, ce qui leur permettra de se familiariser avec celui-ci. L'animateur décidera si l'exercice a valeur de révision ou d'évaluation.

A. Prise de contact et exercices préliminaires

Accueillir les participants et leur souhaiter la bienvenue à l'atelier, remettre à chacun un exemplaire du *Manuel* et une carte ou un badge, leur demander d'y inscrire leur nom.

Régler les questions pratiques: indiquer aux participants où se trouvent les toilettes et l'espace fumeurs, leur expliquer l'organisation générale de la journée (pauses et activités).

Si la plupart des participants se connaissent déjà, l'atelier peut commencer par l'activité suivante:

ACTIVITÉ SUGGÉRÉE



Donner une fiche à chaque participant, demander à chacun d'y écrire une attente et une crainte que leur inspire l'atelier. Rassembler les fiches, les mélanger et les redistribuer. Demander à chacun de lire la fiche qu'il a reçue et écrire les réponses dans deux colonnes ou sur deux tableaux distincts. Ensuite, poser à chacun quelques questions telles que son nom, sa fonction, depuis combien de temps il l'exerce, et éventuellement d'autres questions pour le mettre à l'aise. Lui demander ensuite de désigner l'intervenant suivant et ainsi de suite. Si la réponse d'un participant est la même qu'une de celles déjà inscrites au tableau, montrer par un signe supplémentaire que chaque réponse est prise en compte.

Si les participants ne se connaissent pas encore, l'atelier peut commencer par l'activité suivante:

ACTIVITÉ SUGGÉRÉE



Donner aux participants répartis en groupes de trois un quart d'heure pour se présenter. Chacun dira son nom et sa fonction, expliquera son intérêt pour le sujet et donnera un renseignement anecdotique, par exemple son plat préféré. Proposer ensuite à chacun des groupes de se présenter aux autres, chacun des trois membres du groupe présentant un des deux autres. Écouter attentivement chaque présentation et en profiter pour poser des questions ou faire de brefs commentaires.

Règlement de l'atelier

Présenter l'idée d'un règlement, ensemble des règles de conduite que les participants s'engagent à respecter pendant l'atelier. Donner des exemples de règles: toute

anecdote racontée au groupe restera confidentielle, chacun doit pouvoir terminer son propos sans être interrompu, etc. Demander au groupe de proposer un ensemble de règles. S'il y en a plus de sept, organiser un vote pour choisir les sept plus importantes. Afficher les règles retenues et s'en servir pendant l'atelier afin que chaque activité se déroule de manière productive.

B. Présentation

À la fin de ce module, les participants seront capables:

- De définir diverses formes de violence envers les femmes;
- De comprendre les sensibilités des femmes et le caractère sensible du sujet;
- De présenter dans les grandes lignes les mesures juridiques visant à combattre la violence envers les femmes.

Les activités sont les suivantes:

- Planter le décor en utilisant des informations générales et des données chiffrées;
- Décrire diverses formes de violence envers les femmes, notamment:
 - La violence physique
 - La violence dans la famille ou entre partenaires
 - Les violences sexuelles, le viol et la tentative de viol
 - La violence faite aux femmes en situation de conflit ou d'après-conflit et dans les sociétés en transition
 - La traite des femmes et des jeunes filles
 - La violence perpétrée par des personnes en position d'autorité ou par l'État
 - Les pratiques traditionnelles néfastes (crimes d'honneur, mutilations génitales féminines, rites de veuvage)
 - Les crimes envers les jeunes filles et les enfants
 - La maltraitance des personnes âgées
 - L'exploitation sexuelle des femmes et des enfants à des fins commerciales
 - Le harcèlement sexuel
 - La pornographie;
- Reconnaître les femmes particulièrement vulnérables;
- Comprendre les différentes phases de la violence envers les femmes;
- Examiner les idées fausses concernant la violence dans la famille;
- Recenser les mesures prises par la justice et les mesures de protection des témoins.

ACTIVITÉ SUGGÉRÉE

Demander au groupe de s'inspirer du chapitre premier du *Manuel* pour décrire les formes de violence envers les femmes qu'ils pourraient rencontrer dans leurs communautés. Alimenter la discussion en demandant comment la police réagit face à ces formes de violence et quelle est l'attitude la plus répandue au sein de la police.

Demander ensuite aux participants répartis en groupes de quatre à six de définir les besoins des femmes victimes de violence, notamment ce qu'elles peuvent attendre de la police et ce dont elles peuvent avoir besoin une fois dressé le procès-verbal. Demander aux participants d'essayer de se mettre à la place d'une victime et d'imaginer quels peuvent être ses besoins le lendemain des faits, une semaine plus tard et un mois plus tard.

On peut aussi demander aux participants d'imaginer ce qu'ils attendraient de la police, du ministère public ou des tribunaux si la victime était leur sœur.

Demander à un volontaire de suivre les discussions et d'en noter les points principaux sur un tableau à feuilles. Les feuilles seront affichées aux murs et l'on pourra s'y reporter lors d'activités ultérieures. On entretiendra la dynamique de l'atelier en invitant les participants à y inscrire d'autres éléments à mesure qu'ils y pensent.

Si les participants omettent certaines formes de violence, l'animateur les mentionne et en discute avec eux.

C. Règles et normes internationales

À la fin de ce module, les participants seront capables:

- De donner la liste des lois locales et nationales relatives à la violence envers les femmes;
- De donner la liste des conventions internationales relatives à la violence envers les femmes;
- De déceler les lacunes qui pourraient se trouver dans les lois locales et nationales;
- De comprendre l'incidence de ces lacunes sur les lois en question.

Dans le cadre de ce module, les participants étudieront les principales conventions, règles et normes relatives à la violence envers les femmes, y compris la violence familiale, l'accent étant mis sur les droits des femmes et sur les obligations des États.

ACTIVITÉ SUGGÉRÉE

Demander aux participants répartis en groupes de quatre à six de dresser une liste des lois locales ou nationales et des conventions internationales portant sur diverses formes de violence envers les femmes. Noter les réponses sur le tableau de conférence à feuilles, puis afficher les feuilles aux murs de la pièce.

Demander ensuite à l'ensemble du groupe de trouver dans les lois locales et nationales des lacunes en ce qui concerne la protection des droits des femmes et les mesures prises par les États contre la violence envers les femmes.

Quelle incidence ces lacunes ont-elles sur les droits internationaux des femmes en tant que victimes de la violence?

Demander à un volontaire de suivre la discussion et d'en noter les points principaux sur le tableau de conférence à feuilles. Les feuilles seront affichées aux murs et l'on pourra s'y reporter lors d'activités ultérieures.

D. Facteurs de la violence envers les femmes

À la fin de ce module, les participants seront capables:

- De comprendre qu'une grande diversité de facteurs contribue à la violence envers les femmes;
- De comprendre comment ces facteurs affectent la vie des femmes;
- De trouver des ressources ou de concevoir des mesures pouvant influencer sur ces facteurs.

Dans le cadre de ce module, les participants recenseront et examineront plusieurs facteurs sociaux, culturels, familiaux, économiques, religieux, juridiques et politiques qui contribuent à la violence envers les femmes. Ils verront également pourquoi certaines victimes peuvent hésiter à coopérer avec la police. L'objectif général est de sensibiliser les participants et de les aider à prendre conscience de ces nombreux facteurs.

ACTIVITÉ SUGGÉRÉE

Demander aux participants répartis en petits groupes de dresser une liste de facteurs qui, d'après leur expérience en tant que policiers, peuvent contribuer à la violence envers les femmes.

Quelle incidence ces facteurs ont-ils sur la vie des femmes, de leur famille et de leur communauté?

Demander à un volontaire de suivre les discussions et d'en noter les points principaux sur le tableau de conférence à feuilles. Les feuilles seront affichées aux murs et l'on pourra s'y reporter lors d'activités ultérieures.

À partir des listes ainsi établies, discuter des mesures qui pourraient être prises au niveau local pour influencer sur ces facteurs.

Les listes comprendront idéalement plusieurs des facteurs suivants, dont aucun ne peut toutefois excuser la violence envers les femmes:

- Une tolérance locale, culturelle ou traditionnelle de la violence envers les femmes et notamment envers les épouses
- Une tolérance des pouvoirs publics et de l'État vis-à-vis de la violence envers les femmes
- Le manque de lois réprimant spécifiquement la violence envers les femmes, notamment le viol conjugal
- L'impunité accordée aux auteurs de violences
- Le manque de réaction officielle de la part de la police
- L'imminence d'une rupture
- Une dégradation du statut économique
- Une grossesse
- Des antécédents de violences
- L'inégalité des sexes
- Des rapports de force déséquilibrés entre hommes et femmes
- Un manque de respect des hommes envers les femmes et les filles, notamment pour ce qui est de leurs droits fondamentaux
- Des stéréotypes rigides concernant les comportements des hommes et des femmes
- Un désir de pouvoir et de contrôle
- Des motifs politiques, notamment l'utilisation de la violence comme arme de guerre, instrument de pouvoir ou de contrôle, ou moyen de répandre la peur
- Les tensions traditionnelles, notamment les querelles de famille
- L'effondrement de la société traditionnelle et des systèmes de solidarité familiale
- La pauvreté
- L'abus d'alcool ou de drogues
- Le manque d'organismes, de services, d'activités et de programmes destinés aux femmes
- La diminution du pouvoir et de l'influence de l'homme au sein de la famille et de la communauté, les tentatives qu'il fait pour maintenir ou rétablir son pouvoir

Durant l'exercice, l'animateur soulignera clairement qu'aucun de ces facteurs n'excuse la violence envers les femmes ni ne permet à l'auteur de violences d'éluder sa responsabilité.

E. Approches préventives

À la fin de ce module, les participants seront capables:

- De recenser les organismes et associations auxquels ils peuvent s'adresser en matière de prévention de la violence;

- De déterminer quels autres services et organismes sont nécessaires à la prévention de la violence;
- D'amorcer un plan d'action préventive dans leur ville ou dans leur village.

Dans le cadre de ce module, les participants élaboreront des stratégies et des approches concertées pouvant contribuer à prévenir la violence envers les femmes et sa propagation. Ils verront également quels partenaires peuvent être associés à certaines de ces actions et discuteront de l'instauration d'une culture de la légalité.

ACTIVITÉ SUGGÉRÉE



Demander au groupe de dresser la liste des organisations (gouvernementales, non gouvernementales, intergouvernementales, de la société civile ou confessionnelles) avec lesquelles ils peuvent collaborer en tant que policiers pour contribuer à prévenir la violence envers les femmes et mieux répondre aux besoins des victimes dans le contexte local ou national.

Demander aux participants de s'inspirer de la partie correspondante du *Manuel* pour déceler les lacunes des services proposés aux femmes victimes de violence et des organismes qui pourraient leur venir en aide. Par exemple, existe-t-il, au niveau local, des refuges pour femmes battues? Existe-t-il des services gratuits d'information juridique sur les droits des femmes? Toutes les femmes ont-elles accès gratuitement à ces ressources?

Demander ensuite aux participants répartis en petits groupes de s'inspirer de cette discussion pour élaborer des stratégies de collaboration précises et des plans de prévention de la violence envers les femmes et d'éducation socio-éducative. Pour aider les groupes à formuler des objectifs concrets, réalisables et spécifiques, leur demander d'envisager cette action préventive dans le contexte de leur ville ou de leur village.

Demander ensuite aux participants d'imaginer, toujours en petits groupes, comment on pourrait mesurer et démontrer le "succès" des stratégies ainsi conçues.

Demander à un volontaire de suivre la discussion et d'en noter les points principaux sur le tableau de conférence à feuilles. Les feuilles seront affichées aux murs et l'on pourra s'y reporter lors d'activités ultérieures.

S'il reste suffisamment de temps, demander à chaque groupe de présenter son projet au grand groupe. Demander aux participants de donner leur avis, de faire des suggestions et de poser des questions qui aideront chaque groupe à vérifier si son projet est réaliste. Plus le projet est concret et précis, plus il a de chances de fonctionner.

F. Faire face à la violence envers les femmes: le rôle de la police

À la fin de ce module, les participants seront capables:

- De comprendre qu'il faut respecter les droits et les besoins de chaque femme;
- De recueillir et classer des éléments de preuve;

- D'interroger les victimes avec tact;
- De traiter les auteurs de violences en toute impartialité;
- De protéger la vie privée et la confidentialité des victimes;
- De concevoir un dispositif pour assurer la sécurité des victimes.

Il s'agit du module le plus volumineux du *Manuel*. Il comprend:

- Une introduction générale sur le rôle de la police
- Un code de conduite pour les responsables de l'application des lois
- Des directives destinées aux services de police
- Une description d'enquête sur des actes de violence envers les femmes
 - Intervention de la police (généralités)
 - Première intervention (agents en uniforme)
 - Sécurité de la victime
 - Deuxième intervention (enquêteurs)
 - Unités, appui et services d'enquête spécialisés
 - Collecte des éléments de preuve
 - Preuves de violence sexuelle ou de viol
 - Assistance médicale et examen des victimes
 - Audition et déposition des victimes
 - Documentation: notes, photographies, rapport et dossier destinés au tribunal
 - Présentation des éléments de preuve à l'audience
- Une évaluation de la menace et la gestion du risque
- Des services aux victimes et la protection des témoins
- Un traitement réservé aux auteurs de violences
- La vie privée et la confidentialité
- La responsabilité et la supervision de la police

Ce module fournit un aperçu d'un ensemble de sujets vaste et complexe. On y propose des stratégies, des protocoles et des bonnes pratiques touchant tous les aspects d'une intervention menée face à un cas de violence envers les femmes, notamment l'enquête et les mesures destinées à protéger les victimes de toute nouvelle violence. On y aborde également le traitement à réserver aux auteurs de violences, la vie privée et la confidentialité, ainsi que les stratégies utilisées pour responsabiliser et superviser la police.

ACTIVITÉ SUGGÉRÉE**Première partie**

Demander aux participants répartis en groupes de quatre à six de lire la brève étude de cas ci-après — qui peut être adaptée aux réalités culturelles locales — et de répondre aux questions suivantes:

1. Une infraction a-t-elle été commise? Si oui, laquelle? Y a-t-il eu un crime de droit international? Y a-t-il eu violation du droit international des droits de l'homme?
2. Quelles mesures le premier agent arrivant sur les lieux doit-il prendre? Quelles mesures les enquêteurs doivent-ils prendre ensuite?
3. En cas d'infraction, quels éléments de preuve les agents peuvent-ils recueillir pour constituer un dossier et le présenter au tribunal? Comment chaque élément doit-il être recueilli, enregistré et conservé à cette fin?
4. Comment l'enquête doit-elle être abordée?
5. Quels sont les besoins immédiats de la victime et comment peut-on y répondre au mieux?
6. De quoi faut-il tenir compte si l'on veut interroger le fils de la victime, âgé de neuf ans (son âge, la façon de lui parler...)?
7. Pendant l'enquête, que doit faire la police pour protéger la vie privée et la confidentialité des victimes? Et celles des enfants?

ACTIVITÉ SUGGÉRÉE**Deuxième partie**

Demander à chacun des participants de s'inspirer de l'étude de cas pour rendre compte de l'incident et de leur enquête en se fondant sur les directives d'établissement des rapports qui figurent dans le *Manuel*. Leur demander ensuite d'échanger leur projet de rapport avec leur voisin. Chacun examinera le travail de l'autre et fera des observations constructives.

Demander aux participants de s'inspirer de l'étude de cas et des pratiques décrites dans le *Manuel* pour pratiquer les divers aspects et les diverses phases de l'audition d'une victime. Cette activité peut se faire en petits groupes, en prévoyant du temps pour la préparation et une critique constructive, ou en grand groupe, quelques équipes montrant leurs nouvelles aptitudes à l'ensemble des participants.

Demander aux participants groupés en paires de s'inspirer de la section du *Manuel* consacrée à la planification de la sécurité pour concevoir un dispositif de sécurité, l'un jouant le rôle de l'agent de police et l'autre celui de la victime. Demander ce qu'ils peuvent faire pour réduire au minimum le risque de violence future. Quels autres organismes pourraient leur venir en aide? Quels facteurs pourraient contribuer à protéger la victime de toute violence future (par exemple dans sa famille ou parmi ses connaissances, la communauté, les organismes gouvernementaux ou les organisations non gouvernementales)?

Pour examiner la pratique de la police à la lumière de la discussion plus générale menée sur les bonnes pratiques internationales, demander aux participants répartis en petits groupes de dresser la liste des pratiques qui pourraient être améliorées pour mieux répondre aux besoins des femmes victimes de violence familiale. Leur demander ensuite de dire quelles améliorations pourraient être apportées aux politiques de la police afin de mieux combattre la violence familiale et de mieux protéger les femmes.

Demander à un volontaire de suivre les discussions et d'en noter les points principaux sur le tableau de conférence à feuilles. Les feuilles seront affichées aux murs et l'on pourra s'y reporter lors d'activités ultérieures.

L'animateur emploiera un prénom adapté aux réalités culturelles locales. Il pourra également modifier certains éléments de l'étude de cas pour qu'elle soit plus pertinente aux yeux des participants.

ÉTUDE DE CAS



... était très nerveuse. Il faisait nuit noire. Son mari aurait dû être rentré depuis deux heures. Il avait reçu sa paie ce jour-là et elle lui avait demandé de rentrer directement du travail. Il leur fallait à manger pour les enfants; l'école commençait et leur aîné, âgé de neuf ans, avait besoin de nouvelles chaussures et d'un nouvel uniforme... se demandait où était son mari. Elle savait qu'il s'était probablement arrêté en chemin pour boire avec ses amis. Il dépenserait l'argent qu'il avait gagné et elle ne pourrait rien faire. Il avait déjà dépensé sans lui demander son avis une bonne partie de l'argent qu'elle avait gagné ce mois-là en nettoyant et en lessivant.

... se rappelait ce qui s'était passé un mois plus tôt en pareille circonstance. Son mari était rentré tard et l'avait réveillée au milieu de la nuit en tirant sa chemise de nuit. Il sentait la bière et la fumée, il était ivre. Elle ne voulait pas coucher avec lui, elle craignait de tomber à nouveau enceinte et ne se sentait pas très bien. De plus, elle allaitait toujours leur petite fille de six mois. Il lui avait dit qu'il était son mari et qu'elle ne pouvait pas le refuser. Il l'avait frappée au visage, criant qu'il savait qu'elle voyait probablement un autre homme pendant qu'il était au travail, que c'était pour cela qu'elle n'avait plus d'énergie pour lui. Il l'avait prise très brutalement, la laissant choquée, couverte de bleus, ankylosée, avec un œil au beurre noir.

... savait que c'était arrivé parce que son mari était saoul, mais était contente parce que, cette fois-ci, il n'avait pas frappé les enfants. Lorsqu'elle était allée à la police, les agents lui avaient dit qu'ils ne pouvaient rien faire et qu'elle devait rentrer chez elle.

Source: texte adapté du Manuel de formation sur la violence envers les femmes et les enfants, publié par l'Organisation de coopération régionale des chefs de police de l'Afrique australe (SARPCCO) (SARPCCO Training Manual: Violence against Women and Children), sans date, p. 10.

G. Droit procédural

À la fin de ce module, les participants seront capables:

- De dresser une liste d'approches types pour la poursuite des auteurs de violences;
- De dresser une liste d'approches types pour la protection des victimes avant et pendant le procès;
- De comprendre le rôle que jouent les tribunaux dans la protection des victimes et des témoins.

Dans le cadre de ce module, les participants élaboreront plusieurs approches et stratégies types destinées à poursuivre les auteurs de violences tout en assurant la protection des victimes et des témoins. On insistera notamment sur l'obligation de poursuivre l'auteur de violences, les mesures visant à protéger la victime pendant sa déposition, la question de la preuve en cas d'abus sexuel ou de viol, l'obligation qu'a le conjoint de témoigner et le rejet de moyens de défense tels que la provocation, l'honneur et l'influence de l'alcool ou d'une drogue.

ACTIVITÉ SUGGÉRÉE



Demander aux participants répartis en groupes de quatre à six de mentionner des pratiques suivies en matière de poursuites et des lois locales ou nationales qui répondent aux directives internationales proposées dans ce module.

Leur demander ensuite de mentionner, toujours en petits groupes, des pratiques suivies en matière de poursuites et des lois locales ou nationales qui ne répondent pas à ces directives internationales. En quoi ces pratiques et ces lois affectent-elles les victimes, les auteurs et la sécurité de la communauté?

Demander à un volontaire de suivre la discussion et d'en noter les points principaux sur un tableau de conférence à feuilles. Les feuilles seront affichées aux murs et l'on pourra s'y reporter lors d'activités ultérieures.

H. Collaboration et appui interinstitutionnels

À la fin de ce module, les participants seront capables:

- De recenser les organismes et les ressources susceptibles de les aider à venir en aide aux victimes dans leur région;
- De définir le rôle de la police par rapport à celui des autres institutions;

- De mieux utiliser les ressources dont ils disposent pour venir en aide aux victimes de violences.

Dans le cadre de ce module, les participants prendront conscience du fait que les différentes institutions doivent collaborer pour faire face à la violence envers les femmes et répondre aux besoins des femmes victimes, notamment en échangeant des renseignements et en partageant des ressources.

ACTIVITÉ SUGGÉRÉE



Demander aux participants répartis en groupes de quatre à six de nommer les ressources locales ou nationales qui pourraient être utiles aux femmes victimes de violences. Existe-t-il des services d'information et de conseil, des refuges, des services de protection? Le personnel médical a-t-il été formé pour effectuer des examens après un viol ou des violences sexuelles, recueillir des éléments de preuve criminalistiques et proposer un accompagnement aux victimes? Existe-t-il des accords ou des dispositifs de collaboration interinstitutionnelle, notamment pour ce qui est de l'échange d'informations et du partage de ressources? Existe-t-il un centre régional ou national d'échange en matière de recherche sur la violence envers les femmes? Si un policier, un conseiller professionnel ou un médecin souhaite s'informer sur les politiques et procédures relatives à la violence familiale, peut-il s'adresser à un point de contact ou organisme central?

Examiner ces questions avec l'ensemble du groupe, puis demander aux participants de dire quelles autres ressources et quels autres services seraient nécessaires. En d'autres termes, quelles sont les lacunes des ressources et services en place aux niveaux local et national? Que peut-on faire pour mieux répondre aux besoins des femmes victimes de violences?

Demander à un volontaire de suivre la discussion et d'en noter les points principaux sur le tableau de conférence à feuilles. Les feuilles seront affichées aux murs et l'on pourra s'y reporter lors d'activités ultérieures.



Annexe I. Documents de cours à l'intention des participants

			<i>Pages</i>
Activité	Module I	Introduction	26
Activité	Module II	Règles et normes internationales	27
Activité	Module III	Facteurs de la violence envers les femmes	28
Activité	Module IV	Approches préventives	29
Activité	Module V	Réagir à la violence envers les femmes: le rôle de la police	30
Activité	Module VI	Droit procédural	32
Activité	Module VII	Collaboration et appui interinstitutionnels	33

On trouvera ci-après des documents de cours destinés aux participants que l'on pourra utiliser pour faciliter les activités et les discussions menées dans le cadre des différents modules du programme. Chaque document s'inspire du chapitre correspondant du *Manuel* d'accompagnement.

Les animateurs sont instamment priés de modifier, au besoin, les documents et activités afin de faire en sorte qu'ils soient adaptés à la culture, aux problèmes et aux besoins locaux, par exemple en modifiant les noms dans les études de cas. Celles-ci ne devraient pas contenir de noms de personnes réelles, surtout si cela devait permettre de les identifier.

Activité

Module V. Réagir à la violence envers les femmes: le rôle de la police

Première partie

En groupes de quatre à six participants, lisez la brève étude de cas fictive ci-après et répondez ensuite aux questions suivantes:

1. Une infraction a-t-elle été commise? Si oui, laquelle? A-t-il été commis un crime de droit international? A-t-il été commis une violation du droit international des droits de l'homme?
2. Quelles mesures le premier agent arrivant sur les lieux doit-il prendre? Quelles mesures les enquêteurs doivent-ils prendre ensuite?
3. En cas d'infraction, quels éléments de preuve les agents peuvent-ils recueillir pour constituer un dossier et le présenter au tribunal? Comment chaque élément doit-il être recueilli, enregistré et conservé à cette fin?
4. Comment l'enquête doit-elle être abordée?
5. Quels sont les besoins immédiats de la victime et comment peut-on y répondre au mieux?
6. De quoi faut-il tenir compte si l'on veut interroger le fils de la victime, âgé de neuf ans (son âge, la façon de lui parler...)?
7. Pendant l'enquête, que doit faire la police pour protéger la vie privée et la confidentialité des victimes? Et celles des enfants?

Deuxième partie

Inspirez-vous de l'étude de cas pour rendre compte, de manière individuelle, de l'incident et de l'enquête ultérieure en vous fondant sur les directives d'établissement des rapports qui figurent dans le *Manuel*. Échangez ensuite votre projet de rapport avec votre voisin, chacun examinant le travail de l'autre et faisant des observations constructives.

Inspirez-vous de l'étude de cas et des pratiques décrites dans le *Manuel* pour pratiquer les divers aspects et les différentes phases de l'audition d'une victime. Cette activité pourra se faire en petits groupes, en prévoyant du temps pour la préparation et une critique constructive, ou en grand groupe, quelques équipes montrant leurs nouvelles aptitudes à l'ensemble des participants.

En groupes de deux, inspirez-vous de la section du *Manuel* consacrée à la planification de la sécurité pour concevoir un dispositif correspondant, l'un jouant le rôle de l'agent de police et l'autre celui de la victime. Que pouvez-vous faire pour réduire

au minimum le risque de violence future? Quels autres organismes pourraient vous venir en aide? Quels facteurs pourraient contribuer à protéger la victime de toute violence future (par exemple sa famille ou ses connaissances, la communauté, les organismes gouvernementaux ou les organisations non gouvernementales)?

Pour examiner la pratique de la police à la lumière de la discussion plus générale menée sur les bonnes pratiques internationales, dressez, en petits groupes, la liste des pratiques qui pourraient être améliorées pour mieux répondre aux besoins des femmes victimes de violence familiale. Toujours en petits groupes, dites ensuite quelles améliorations pourraient être apportées aux politiques de la police afin de mieux combattre la violence familiale et de mieux protéger les femmes.


ÉTUDE DE CAS

. . . était très nerveuse. Il faisait nuit noire. Son mari aurait dû être rentré depuis deux heures. Il avait reçu sa paie ce jour-là et elle lui avait demandé de rentrer directement du travail. Il leur fallait à manger pour les enfants; l'école commençait et leur aîné, âgé de neuf ans, avait besoin de nouvelles chaussures et d'un nouvel uniforme... se demandait où était son mari. Elle savait qu'il s'était probablement arrêté en chemin pour boire avec ses amis. Il dépenserait l'argent qu'il avait gagné et elle ne pourrait rien faire. Il avait déjà dépensé sans lui demander son avis une bonne partie de l'argent qu'elle avait gagné ce mois-là en nettoyant et en lessivant.

. . . se rappelait ce qui s'était passé un mois plus tôt en pareille circonstance. Son mari était rentré tard et l'avait réveillée au milieu de la nuit en tirant sa chemise de nuit. Il sentait la bière et la fumée, il était ivre. Elle ne voulait pas coucher avec lui, elle craignait de tomber à nouveau enceinte et ne se sentait pas très bien. De plus, elle allaitait toujours leur petite fille de six mois. Il lui avait dit qu'il était son mari et qu'elle ne pouvait pas le refuser. Il l'avait frappée au visage, criant qu'il savait qu'elle voyait probablement un autre homme pendant qu'il était au travail, que c'était pour cela qu'elle n'avait plus d'énergie pour lui. Il l'avait prise très brutalement, la laissant choquée, couverte de bleus, ankylosée, avec un œil au beurre noir.

. . . savait que c'était arrivé parce que son mari était saoul, mais était contente parce que, cette fois-ci, il n'avait pas frappé les enfants. Lorsqu'elle était allée à la police, les agents lui avaient dit qu'ils ne pouvaient rien faire et qu'elle devait rentrer chez elle.

Source: texte adapté du Manuel de formation sur la violence envers les femmes et les enfants, publié par l'Organisation de coopération régionale des chefs de police de l'Afrique australe (SARPCCO) (SARPCCO Training Manual: Violence against Women and Children), sans date, p. 10.



Annexe II. Formation de formateurs: documentation

	<i>Pages</i>
A. Caractéristiques des apprenants adultes	35
B. Facteurs qui influent sur la rapidité d'apprentissage des individus	37
C. Formes d'apprentissage	38
D. Techniques d'enseignement convenant aux différentes formes d'apprentissage	39
E. Éléments du processus d'apprentissage	40
F. Principes à respecter pour une formation efficace	43
G. Rôle de l'animateur	45
H. Préparation à la formation	46
I. Commencer et finir chaque journée d'enseignement	47

La présente annexe sera particulièrement intéressante et utile pour les animateurs nouveaux ou inexpérimentés.

A. Caractéristiques des apprenants adultes

Expérience

Chaque fois que les adultes acquièrent de nouvelles connaissances, celles-ci viennent s'ajouter à ce qu'ils savent déjà. Les adultes peuvent s'appuyer sur une expérience de la vie plus riche que celle des enfants. Ils ont parfois des points de vue et des opinions arrêtées, contrairement aux enfants ou aux adolescents. Cela est particulièrement vrai compte tenu du sujet du présent programme. Les adultes qui entrent dans la salle de classe ont des intérêts, des attitudes, une éducation, un âge, des responsabilités et des préoccupations très différents les uns des autres. Forts de leur expérience de policiers et de leurs connaissances, ils ont une grande aptitude à assister l'animateur lors des différents débats, y compris ceux sur la législation et les pratiques d'enquête. Vous devez demander aux participants de vous

donner des exemples de leur expérience. Les adultes peuvent également venir à la formation avec des idées préconçues, sur la base de leur expérience. Avec diplomatie, vous pouvez mettre le doigt sur ces idées et les faire tomber dès le début de la session. Il ne faut pas ignorer les opinions des participants, mais les examiner avec respect.

Concept de soi indépendant

Par rapport aux enfants ou aux adolescents, les adultes sont plus autonomes, plus sûrs d'eux, de ce qu'ils pensent et de ce qu'ils croient, et s'autogèrent mieux. Ils choisissent eux-mêmes ce qu'il leur importe d'apprendre et gèrent eux-mêmes leur apprentissage. Ils aiment les environnements démocratiques, collaboratifs et participatifs. Utilisez des techniques qui permettront aux adultes d'intégrer des concepts de manière autonome.

Pertinence pour la vie réelle

Les adultes acquièrent les connaissances qu'ils souhaitent, qui les intéressent et qui leur seront utiles dans la vie de tous les jours. Utilisez des exemples et des documents de formation qui leur sont adaptés. Plus ils sont concernés par l'apprentissage, plus ils sont motivés pour apprendre. Laissez-les donner aux exercices et aux études de cas la direction qu'ils souhaitent et validez la pertinence de leurs choix. C'est en partie à cette fin de pertinence que le présent programme prévoit des études de cas et des discussions fondées sur l'expérience pratique.

Orientation vers la résolution de problèmes

Généralement, les adultes entrent dans la salle de classe car ils ont pris conscience de leurs lacunes et ont décidé de les combler. Ils veulent acquérir des connaissances et des compétences applicables au monde réel. Ils estiment que l'apprentissage est une réponse à un problème et doit avoir un objectif. Ils ne sont peut-être pas intéressés par l'apprentissage pour le plaisir. Montrez-leur comment une leçon ou un concept peut être immédiatement rattaché à l'exercice de leur profession de policiers dans la vie réelle, lorsqu'ils ont affaire à des femmes victimes de violences.

Acceptation par les pairs

Les adultes apprennent mieux au contact de personnes de même âge et de même milieu. Invitez-les à échanger les uns avec les autres. Ils ressentent un besoin d'association et d'acceptation. Donnez-leur donc souvent l'occasion de partager ce qu'ils savent et ce qu'ils ont vécu en rapport avec le sujet traité.

Attente de respect

Les adultes acquièrent des connaissances lorsque leurs compétences, leurs capacités, leur expérience et leurs idées sont respectées. Traitez-les tous de la même manière, comme des personnes responsables de leur propre apprentissage et de leurs propres actions. Reconnaissez l'étendue de l'expérience qu'ils

apportent au groupe et autorisez-les à exprimer leurs opinions librement. Écoutez, de manière respectueuse, leur expérience de policiers répondant aux violences faites aux femmes.

Rythme propre Les adultes acquièrent des connaissances à des rythmes différents, en fonction de leur niveau d'éducation, de leur personnalité et de leur mode d'apprentissage. Les animateurs doivent permettre à chaque individu d'apprendre à son propre rythme.

B. Facteurs qui influent sur la rapidité d'apprentissage des individus

Facteur environnemental L'éclairage, le bruit, la température, ainsi que la qualité et la disposition des sièges peuvent influencer sur l'apprentissage. Être assis sur une chaise dure pendant plusieurs heures sans interaction ralentit considérablement le processus d'apprentissage. Les adultes, et notamment, dans ce contexte, les policiers, ont coutume de se déplacer et de mener de front un grand nombre d'activités différentes chaque jour. Rappelez-vous que la plupart des adultes n'ont pas l'habitude d'être assis toute la journée et que cela peut considérablement les fatiguer. Privilégiez le travail en petits groupes, en binômes, les débats ou d'autres techniques permettant au cours de rester varié et intéressant.

Facteur sociologique À mesure que les adultes vieillissent, leurs facultés d'observation et de raisonnement se renforcent souvent. Du fait de cette capacité à observer, à penser et à analyser, il n'existe, dans l'éducation des adultes, ni apprenants ni enseignants. Préférez, dans la mesure du possible, les discussions de groupe aux exercices avec papier et crayon, qui isolent les participants les uns des autres. Privilégiez le travail en binômes et en petits groupes. Les discussions permettent également aux adultes d'apprendre par la découverte.

Facteur physique L'état de santé général, le niveau de condition physique et l'énergie d'un individu ont une incidence sur sa capacité d'apprentissage. La plupart des personnes ont moins d'énergie l'après-midi que le matin. Les personnes qui ont l'habitude de se déplacer et d'être debout toute la journée seront plus fatiguées lorsqu'elles seront assises. Les activités doivent tenir compte des différences de condition physique des participants. Certains adultes peuvent souffrir d'une baisse de l'audition, de la vision ou d'un autre mal physique auquel vous devez vous adapter en rendant l'environnement d'apprentissage suffisamment souple.

Facteur intellectuel et facteur d'expérience C'est par la découverte que les adultes apprennent le mieux. Des tests ont montré que les adultes se rappellent:

- 10 % de ce qu'ils lisent
- 20 % de ce qu'ils entendent
- 30 % de ce qu'ils voient
- 50 % de ce qu'ils voient et entendent
- 80 % de ce qu'ils disent
- 90 % de ce qu'ils disent et font

Si vous montrez les compétences attendues, animez des discussions interactives et des activités de groupe et utilisez des études de cas et des jeux de rôle, les apprenants participeront bien plus que si vous donnez des conférences.

Rappelez-vous que la violence envers les femmes, ainsi que le rôle de la police s'agissant de sa prévention et de sa répression, est un sujet sensible pour certains participants. Il peut arriver que le sujet de la discussion s'écarte de celui initialement prévu, certaines personnes souhaitant exprimer des opinions, partager des expériences ou faire une pause lorsque le sujet devient trop émotionnel ou évoque des souvenirs d'expériences passées difficiles. Certains participants peuvent aussi avoir été directement confrontés à la violence en dehors de l'exercice de leur profession. Ils peuvent avoir grandi au sein de foyers où elle régnait ou avoir un membre de leur famille ou un ami qui a été victime de violence familiale. L'instructeur devra tenir compte de ces émotions.

C. Formes d'apprentissage

On peut mémoriser des informations de trois manières différentes: visuelle (apprentissage par l'observation), auditive (apprentissage par l'écoute) et kinesthésique (apprentissage par la pratique). La plupart des personnes ont une forme d'apprentissage prédominante, mais chez certaines, il existe un équilibre entre deux formes, voire entre les trois. De nombreux participants connaissent leur préférence, ce qui les aide à aborder leur propre apprentissage plus efficacement. Le tableau ci-dessous résume les caractéristiques des trois formes.

<i>Individu à mémoire visuelle</i>	<i>Individu à mémoire auditive</i>	<i>Individu à mémoire kinesthésique</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Est distrait lors des activités orales 	<ul style="list-style-type: none"> • Est facilement distrait 	<ul style="list-style-type: none"> • Remue son crayon ou tape du pied lorsqu'il réfléchit, étudie ou passe un examen écrit
<ul style="list-style-type: none"> • A des difficultés à suivre ou à se rappeler les instructions orales 	<ul style="list-style-type: none"> • Se désintéresse rapidement lors des présentations visuelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Aime réaliser des expériences

<i>Individu à mémoire visuelle</i>	<i>Individu à mémoire auditive</i>	<i>Individu à mémoire kinesthésique</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Griffonne 	<ul style="list-style-type: none"> • Aime les activités d'écoute 	<ul style="list-style-type: none"> • Aime manipuler des objets
<ul style="list-style-type: none"> • Préfère observer les activités de groupe et les débats plutôt que d'y participer activement 	<ul style="list-style-type: none"> • Est actif lors des activités de groupe et lors des débats 	<ul style="list-style-type: none"> • Utilise de manière excessive le langage du corps, notamment des mains
<ul style="list-style-type: none"> • Aime lire en silence 	<ul style="list-style-type: none"> • Aime qu'on lui lise les textes 	<ul style="list-style-type: none"> • Établit un contact physique avec ses interlocuteurs
<ul style="list-style-type: none"> • Est soigné et organisé 	<ul style="list-style-type: none"> • Préfère la lecture à voix haute à la lecture silencieuse 	<ul style="list-style-type: none"> • N'aime généralement pas lire
<ul style="list-style-type: none"> • Prête attention au détail 	<ul style="list-style-type: none"> • Écoute de la musique tout en étudiant ou en faisant ses devoirs 	<ul style="list-style-type: none"> • Aime les activités pratiques
<ul style="list-style-type: none"> • A une écriture soignée 	<ul style="list-style-type: none"> • Peut avoir une écriture peu soignée 	<ul style="list-style-type: none"> • Aime résoudre des problèmes
<ul style="list-style-type: none"> • Est bon en orthographe 	<ul style="list-style-type: none"> • Mémorise des listes et des suites facilement 	<ul style="list-style-type: none"> • Est désorganisé
<ul style="list-style-type: none"> • Mémorise facilement les informations à l'aide d'images et de diagrammes 	<ul style="list-style-type: none"> • Est assez extraverti 	<ul style="list-style-type: none"> • Est mauvais en orthographe
<ul style="list-style-type: none"> • Peut avoir une "mémoire photographique" 		<ul style="list-style-type: none"> • Peut avoir du mal à mémoriser des listes, nombres, etc.
<ul style="list-style-type: none"> • Est généralement calme, timide ou réservé 		<ul style="list-style-type: none"> • Est extraverti
		<ul style="list-style-type: none"> • Exprime facilement ses émotions

Selon la forme d'apprentissage préférée des participants, les différentes techniques d'enseignement n'ont pas la même efficacité. Un enseignement efficace passe par diverses méthodes qui combinent les trois formes d'apprentissage. Quelle que soit leur préférence, il faut que tous les participants aient la possibilité d'acquérir des connaissances d'une manière efficace pour eux.

D. Techniques d'enseignement convenant aux différentes formes d'apprentissage

Établi à partir de la liste des différentes formes d'apprentissage dressée ci-dessus, le tableau suivant énonce des propositions de techniques et de matériel qu'on pourra utiliser en classe pour satisfaire les besoins propres à chacune des trois formes.

<i>Individu à mémoire visuelle</i>	<i>Individu à mémoire auditive</i>	<i>Individu à mémoire kinesthésique</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Images commentées 	<ul style="list-style-type: none"> • Cassettes audio 	<ul style="list-style-type: none"> • Expériences et travaux de laboratoire
<ul style="list-style-type: none"> • Présentations 	<ul style="list-style-type: none"> • Lectures à voix haute 	<ul style="list-style-type: none"> • Pièces, spectacles, jeux de rôle
<ul style="list-style-type: none"> • Polycopiés 	<ul style="list-style-type: none"> • Instructions orales 	<ul style="list-style-type: none"> • Jeux
<ul style="list-style-type: none"> • Soulignement des idées principales dans les documents et manuels 	<ul style="list-style-type: none"> • Conférences 	<ul style="list-style-type: none"> • Résolution de problèmes
<ul style="list-style-type: none"> • Fiches audiovisuelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Répétition des idées à l'oral 	<ul style="list-style-type: none"> • Voyages d'étude
<ul style="list-style-type: none"> • Codes couleur 	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation de sons rythmés 	<ul style="list-style-type: none"> • Prise de notes
<ul style="list-style-type: none"> • Diagrammes, photographies, tableaux, graphiques, cartes 	<ul style="list-style-type: none"> • Poèmes, rimes, associations de mots 	<ul style="list-style-type: none"> • Établissement de listes
<ul style="list-style-type: none"> • Films pour projection fixe, films de cinéma, poste de télévision 	<ul style="list-style-type: none"> • Discussions de groupe 	<ul style="list-style-type: none"> • Supports, exemples concrets
<ul style="list-style-type: none"> • Cartes mentales, acronymes 	<ul style="list-style-type: none"> • Musique, paroles 	<ul style="list-style-type: none"> • Association émotions/concepts
	<ul style="list-style-type: none"> • Poste de télévision 	

Le présent programme, de même que le *Manuel* qui l'accompagne, vise essentiellement à sensibiliser les personnes à la violence faite aux femmes, à fournir des informations sur les lois et les procédures, à renforcer les compétences pour ce qui est, par exemple, de l'entretien avec les victimes et les témoins et à aider les victimes à élaborer des dispositifs propres à assurer leur sécurité. Pour atteindre chacun de ces objectifs, les instructeurs peuvent faire preuve de créativité dans la combinaison des trois formes d'apprentissage citées plus haut.

Les policiers, qui sont les apprenants dans le cadre du présent programme, n'ont souvent pas l'habitude de rester de longues périodes dans une salle de classe. Par conséquent, plus les techniques utilisées varieront, plus ils seront attentifs.

E. Éléments du processus d'apprentissage

Pour que la formation soit la plus efficace possible, il faut qu'elle favorise les échanges, la participation et l'implication. Il faut que le schéma de formation tienne compte de toutes les formes d'apprentissage, comme cela est montré ci-dessous:

- “J'oublie ce que j'entends.”
- “Je me souviens un peu de ce que je vois et entends.”

- “Je commence à comprendre ce que j’entends, je vois, ce sur quoi je pose des questions et ce dont je discute avec quelqu’un d’autre.”
- “J’acquiers des connaissances et des compétences sur ce que j’entends, je vois, je fais et sur ce dont je discute.”
- “Je maîtrise ce que j’enseigne à une autre personne.”

Il existe, dans le processus d’apprentissage, quatre éléments principaux, à savoir:

- a) La motivation
- b) Le renforcement
- c) La rétention
- d) L’utilisation des connaissances acquises dans le monde réel.

1. Motivation

Les participants doivent avoir une raison d’apprendre. La meilleure façon de les motiver est de leur poser des questions en petits groupes et de les laisser créer leur propre motivation. Par exemple: “Pourquoi importe-t-il que vous protégiez les femmes contre la violence?” “Quels sont les avantages pour vous et pour votre communauté?” L’animateur peut également établir une relation avec les participants et les préparer à l’apprentissage. Il peut les motiver de multiples façons:

- *En donnant une âme au cours.* L’animateur doit essayer de créer une ambiance conviviale, d’écoute, montrant ainsi aux participants qu’il les aidera dans leur apprentissage.
- *En adaptant le sérieux au contenu.* Il faut adapter le niveau de tension à l’importance du sujet examiné. Si les documents traitent d’un sujet important, il faut les étudier dans un climat de sérieux.
- *En fixant un niveau de difficulté approprié.* Le degré de difficulté doit être assez élevé pour éprouver les participants sans, cependant, que ceux-ci se sentent frustrés par une surcharge d’informations. L’enseignement doit prévoir et récompenser la participation, clef du succès.
- *Les adultes sont également motivés par la possibilité de rencontrer d’autres individus qui évoluent dans le même environnement qu’eux, et de discuter avec eux.* Une grande motivation réside dans leur aptitude à se constituer un réseau, à établir des relations et à tirer parti des ressources utilisées, ainsi qu’à partager des informations et des idées avec d’autres professionnels.

2. Renforcement

Le renforcement est une partie très importante du processus d’enseignement/ apprentissage; il permet aux animateurs d’encourager les types de comportement appropriés

et la performance. Il faut l'utiliser fréquemment et régulièrement au cours du processus afin d'aider les étudiants à retenir ce qu'ils ont appris et de les inciter à participer à l'apprentissage. Le renforcement comprend des comportements à la fois verbaux et non verbaux. Chaque fois qu'une personne participe, que la réponse soit "exacte" ou non, remerciez-la de sa contribution. C'est une forme importante de renforcement qui permet d'accroître la participation assez rapidement. Il faut écouter les apprenants qui font preuve d'un sens de l'humour inapproprié ou qui montrent une hostilité lorsque le sujet de la violence familiale est abordé, et les inviter à envisager d'autres points de vue, sans toutefois les exclure de la conversation. Renforcez leur participation, mais n'encouragez pas les commentaires négatifs.

Voici une proposition de renforcement pour le début d'une session de formation:

- Chaque fois qu'un participant se porte volontaire pour répondre, donnez-lui une carte à jouer. Quand ils verront que vous distribuez des cartes, les autres souhaiteront en recevoir une et commenceront à participer. Continuez jusqu'à ce que chaque personne ait au moins une carte. À la fin de la session, vous pouvez distribuer des petits bons cadeaux à tous les membres du groupe afin de les remercier de leur participation. Les cartes éveillent l'intérêt, puisque les participants se demandent quel est leur but.
- Le renforcement peut également être non verbal. Faites de grands gestes passionnés pour encourager la participation. Enthousiasmez-vous à chaque contribution afin d'inciter un plus grand nombre de personnes à prendre la parole. Demandez aux participants d'exploiter les contributions de chacun.

3. Rétention

Les étudiants doivent retenir les informations fournies en cours afin de profiter de l'apprentissage. S'ils savent qu'ils les exploiteront peu de temps après la formation, leur motivation à les retenir sera grande. Ils doivent également les comprendre et être en mesure de les interpréter et de les mettre en pratique. Cette compréhension inclut l'aptitude des étudiants à montrer qu'ils maîtrisent les informations et améliore leur aptitude à mieux protéger les femmes victimes à l'avenir.

La rétention d'informations par les participants dépendra directement de la pratique qu'ils auront exercée lors de l'apprentissage. Les animateurs doivent donc insister sur la rétention et, partant, sur la mise en pratique. Une fois que les étudiants ont atteint un niveau de résultat approprié (le niveau souhaité), il faut les exhorter à s'exercer afin de le conserver. Une pratique régulière a le même effet qu'un renforcement intermittent.

4. Utilisation des connaissances acquises en classe dans le monde réel

Le transfert de l'apprentissage est le résultat de la formation: il s'agit de l'aptitude à appliquer les enseignements du cours dans un environnement nouveau.

En outre, les participants ont besoin de savoir précisément quel est leur niveau d'apprentissage (retour d'informations). Les appréciations doivent être précises et non générales. Les participants doivent également sentir que leur apprentissage est récompensé. Cette récompense ne doit pas nécessairement être monétaire; il peut s'agir d'une simple présentation des apports de l'apprentissage. Enfin, les apprenants doivent s'intéresser au sujet, cet intérêt étant directement lié à la récompense. Ils doivent savoir, pour se motiver eux-mêmes, ce qu'ils vont retirer de l'apprentissage.

L'utilisation d'études de cas et de jeux de rôle sur des sujets tels que les entretiens avec les victimes aidera les participants à voir comment des techniques nouvelles permettent parfois d'obtenir des déclarations plus précises et détaillées et des éléments de preuve plus pertinents, exploitables par les enquêteurs.

F. Principes à respecter pour une formation efficace

Pour former/éduquer les adultes de manière efficace, les animateurs doivent:

<i>Rendre l'apprentissage pertinent</i>	Établir des liens entre l'apprentissage des participants et ce que ces derniers savent déjà. Utiliser des exemples réalistes adaptés à leur âge, à leur expérience et à leurs intérêts. Pour ce faire, la meilleure façon de procéder est, au besoin, de leur demander des exemples. Un bon animateur doit avant tout savoir poser des questions, plutôt que de simplement communiquer des informations.
<i>Veiller à ce que les participants restent actifs</i>	L'expérience montre que le rythme ou l'activité doit changer toutes les vingt à trente minutes environ. Les adultes, en particulier les policiers, ont l'habitude de mener de front plusieurs activités lors d'une journée de travail ordinaire; leur faculté de concentration dépend de cette diversité.
<i>Leur donner l'occasion de s'exercer</i>	Grâce à des activités telles que les jeux de rôle, les simulations et les débats, les participants peuvent mettre en pratique la théorie ou la compétence qu'ils viennent d'étudier. Le compte rendu de ces activités est l'occasion pour eux d'avoir un retour d'informations et des encouragements. Des animateurs très performants parviennent à dispenser une partie du cours sous forme de jeux de rôle. Lorsqu'un participant soulève un problème ou pose une question, au lieu de lui répondre, l'animateur glisse tout doucement vers un jeu de rôle afin de lui donner une expérience immédiate de la façon dont il convient de faire face à une situation, tel qu'un entretien avec une victime ou avec un enfant témoin.
<i>Dispenser la formation dans un environnement informel</i>	Choisir une disposition des places qui permette aux participants de se voir et d'interagir facilement. Les tables rondes, les dispositions en forme de U et de carré fonctionnent bien; faire son

choix en fonction de la taille du groupe. Les dispositions théâtrales sont les plus formelles et confèrent une place centrale à l'animateur; ce sont les moins efficaces pour assurer l'apprentissage.

Compte tenu de l'objectif du présent programme, de son importance et de son caractère sensible, la disposition théâtrale est la moins appropriée. Pour que les participants puissent réaliser des études de cas et des exercices, il faudra, si possible, les réunir en petits groupes autour de tables rondes.

Diversifier les cours et y introduire une touche d'humour

La quantité d'informations assimilées par les adultes est directement proportionnelle au plaisir qu'ils prennent en cours. Il faut utiliser des méthodes leur permettant de mobiliser leur énergie, de s'ouvrir, d'interagir et de communiquer dans une ambiance détendue. Bien que l'on puisse penser que l'humour n'a pas sa place dans une formation sérieuse consacrée à la violence faite aux femmes, la légèreté et l'humour peuvent y trouver leur place dès lors qu'on en fait usage de manière respectueuse et appropriée. L'humour peut être utilisé pour créer des liens entre les participants, présenter un sujet ou passer d'un module à l'autre.

Faciliter le processus d'apprentissage

Avant de dire quoi que ce soit aux participants, il faut leur demander ce qu'ils savent déjà sur le sujet. Le formateur doit les laisser faire le travail, sans oublier qu'il peut être responsable des informations non retenues ou des réponses inexactes. Il doit orienter les participants, mais ne pas les brusquer. Il doit susciter des réactions, mais ne pas dire ce qu'il faut faire.

Indiquer les objectifs de l'apprentissage

Les adultes n'aiment pas les surprises en classe, craignant de perdre la face ou d'être pris au dépourvu. Il faut leur expliquer tous les objectifs de manière approfondie et veiller à ce que les instructions et propositions soient bien comprises. Le formateur doit vérifier que ses méthodes ne les mettront pas mal à l'aise et leur assurer que, s'ils ne sont pas à l'aise, ils auront toujours la possibilité de "passer leur tour" sur une partie précise de la formation.

Donner et solliciter un retour d'informations

Demander aux participants d'exprimer leurs opinions et leurs idées. Qu'ont-ils appris? Comment mettront-ils en pratique ces informations dans l'exercice de leurs fonctions de policiers? Quelles informations leur seront utiles immédiatement? L'art de poser des questions garantit un excellent retour d'informations.

Répéter les informations

Répéter une idée en sollicitant différentes formes d'apprentissage. Avec la répétition vient la maîtrise, qui facilitera le transfert et l'exploitation des informations par les participants lorsqu'ils reprendront leur travail.

G. Rôle de l'animateur

L'animateur doit aider le groupe à atteindre les objectifs d'apprentissage fixés dans le cadre du programme de formation. Il le fait au moyen de techniques diverses et de sa propre personne.

La façon dont les participants voient l'animateur est tout aussi importante que la préparation et le contenu de la formation. C'est l'animateur qui transmet le message; son apparence et son comportement peuvent donc faire la réussite ou l'échec d'un programme de formation.

L'animateur a pour mission d'enseigner et doit, pour cela, se positionner en chef et en modèle. Il est toujours sous le feu des projecteurs, qu'il ait ou non la parole. Qu'il en soit ou non conscient, il est constamment observé par les participants, qui ont tendance à prendre exemple sur lui.

Sa tenue doit être professionnelle, appropriée et confortable. Si la norme veut que les membres du groupe portent un uniforme, l'animateur doit lui aussi avoir une tenue habillée.

L'animateur doit toujours se montrer respectueux, sérieux et engagé sur le sujet de la violence envers les femmes, invitant ainsi les participants à se comporter de la même façon.

Son rôle consiste, notamment, à:

- Ne dire les choses aux apprenants que s'ils ne trouvent pas les réponses par eux-mêmes;
- Encourager les répétitions et les exercices qui permettent la mémorisation des informations;
- Admettre que les attitudes ne s'enseignent pas, mais se saisissent;
- Faire participer les adultes afin d'obtenir les meilleurs résultats possibles;
- Évaluer les résultats en vue d'une amélioration constante;
- Utiliser des manuels destinés à compléter et à renforcer l'apprentissage.

L'animateur est un présentateur compétent, qui prend un contenu pédagogique préétabli et le transmet à la classe avec enthousiasme et implication.

Il intègre les principes de l'apprentissage des adultes dans son enseignement. Il sait que les personnes n'ont pas toutes le même mode d'apprentissage et est capable de choisir, de planifier et d'animer des activités appropriées, et d'évaluer leur efficacité.

L'animateur doit, entre autres, montrer qu'il utilise efficacement tout un éventail de méthodes d'enseignement et qu'il dispose de compétences pédagogiques s'agissant

de l'écoute active, de l'utilisation du silence, de l'art de poser des questions, de l'apprentissage par la découverte/pratique, du retour d'informations, de la réflexion et de la synthétisation.

H. Préparation à la formation

Avant de commencer une session, assurez-vous que vous disposez de tout le matériel et de toutes les fournitures nécessaires, et qu'ils sont en bon état. Il est conseillé d'arriver au moins une heure avant le début de la session afin de parer à toute éventualité. Voici une liste non exhaustive du matériel et des fournitures qui pourraient être nécessaires.

- Bloc-notes et crayon pour chaque participant
- Tableau de conférence à feuilles
- Papier au format A4
- Projecteur
- Taille-crayon
- Cahier d'exercices pour chaque participant
- Badge ou carte pliée avec le nom pour chaque participant
- Sièges confortables, si possible, et disposition conviviale
- Espaces détente à proximité ou grandes salles pouvant contenir au moins quatre petits groupes
- Ordre du jour pour chaque participant
- Matériel vidéo, si nécessaire
- Éclairage suffisant des salles
- Chevalets avec stock de papier suffisant
- Plusieurs marqueurs de couleur
- Eau et verres
- Instructions sous forme papier
- Photocopies des documents de travail

Soyez totalement prêt et installé avant l'arrivée des participants. Dès que le premier apprenant entre dans la salle, vous ne devez plus porter votre attention sur votre préparation, mais sur les étudiants qui arrivent. C'est le moment de les aider à se sentir à l'aise dans leur nouvel environnement d'apprentissage.

Le fait de prendre du temps pour soi avant de démarrer permet de se laisser aller à un dialogue intérieur constructif. Profitez-en pour vous fixer des objectifs s'agissant

de la qualité de l'atelier et de votre interaction avec les participants. Inspirez profondément et ouvrez votre esprit et votre cœur à une expérience extraordinaire. C'est l'occasion de revoir les points principaux. Assurez-vous que vous savez comment ouvrir l'atelier et comment vous souhaitez qu'il se déroule. Soyez prêt à ce que certains participants aient des sensibilités particulières et des expériences personnelles en relation avec le sujet.

I. Commencer et finir chaque journée d'enseignement

Comme mentionné plus haut, les animateurs sont invités à arriver chaque jour bien avant les participants. Cela leur permet d'installer le matériel, de distribuer les documents de cours, de disposer les meubles de la classe comme il convient, de tester le matériel audiovisuel et d'être prêts à accueillir les participants lorsqu'ils arrivent.

Au début de chaque journée de formation, les animateurs sont invités à :

- Demander aux participants de se présenter brièvement (au début de la première journée), notamment d'indiquer leur nom, leur service et le lieu d'exercice de leur profession, leurs états de service dans la police et un objectif d'apprentissage personnel qu'ils souhaitent atteindre grâce à la formation;
- Exposer les objectifs d'apprentissage du module ou de la journée et en discuter;
- Demander aux participants s'ils ont des questions en suspens concernant ce qui a été vu la veille ou au cours du module précédent;
- Présenter aux participants le programme prévu du module ou de la journée et indiquer notamment les heures de pause et l'heure à laquelle la leçon ou la journée d'apprentissage doit prendre fin;
- Indiquer aux participants l'endroit où se trouvent, le cas échéant, les toilettes, les sorties et les espaces fumeurs;
- Demander aux participants de citer une chose qu'ils ont retenue de la journée précédente.

À la fin de chaque journée de formation, les animateurs sont invités à :

- Passer en revue les principaux enseignements de la journée. Cela peut prendre la forme d'un débat dirigé, dont il est rendu compte sur un tableau de conférence à feuilles, au cours duquel les participants eux-mêmes définissent les points clés vus pendant la journée ou la leçon.
- Demander aux participants s'ils ont des questions en suspens concernant ce qui a été vu au cours de la journée ou de la leçon.
- Présenter aux participants le programme du lendemain et les sujets qui seront abordés.

- S'il y a lieu, indiquer aux participants un moyen de contacter l'équipe de formation après la fin de l'enseignement dans le cas où ils auraient d'autres questions.

Un bon animateur est bien préparé, connaît son sujet, écoute et respecte les individus et le groupe, et recherche constamment les occasions d'associer activement les participants au processus d'apprentissage.



Annexe III. Évaluation de fin d'atelier

On trouvera ci-après un formulaire type d'évaluation que les animateurs pourront, en fin de formation, photocopier et distribuer aux participants, qui le leur remettront ensuite. L'objectif est de solliciter des participants un retour d'informations qui aidera l'animateur à mieux répondre aux besoins des groupes futurs. Les questions posées portent notamment sur l'environnement d'apprentissage, sur les approches et la méthode d'enseignement, et sur le matériel d'apprentissage. Ce formulaire est anonyme.

Lorsqu'ils distribueront le formulaire, les animateurs devront inviter les participants à formuler des observations aussi constructives que possible.

Les animateurs sont vivement encouragés à lire et à examiner attentivement les informations communiquées. Elles pourront aider à améliorer les ateliers futurs et l'apprentissage des participants.

Formulaire d'évaluation de fin d'atelier

Titre de l'atelier: _____

Date: _____

Lieu: _____

1. Cet atelier était-il pertinent pour votre travail? (Entourez votre réponse)

Non pertinent		Pertinent		Très pertinent	
1	2	3	4	5	6

2. Le contenu de l'atelier a-t-il répondu à vos attentes? (Entourez votre réponse)

Pas du tout		Un peu		Beaucoup		Complètement	
1	2	3	4	5	6		

3. Les objectifs de cet atelier ont-ils été atteints? (Entourez votre réponse)

Pas du tout		Oui, quelques-uns		Oui, la plupart		Complètement	
1	2	3	4	5	6		

4. Le contenu de l'atelier était-il nouveau pour vous? (Entourez votre réponse)

Absolument pas		Quelque peu		Largelement		Complètement	
1	2	3	4	5	6		

5. Comment évalueriez-vous les données suivantes? (Entourez votre réponse)

	Très mauvaise qualité	Mauvaise qualité	Qualité suffisante	Bonne qualité	Excellente qualité	
Installations/ salle de réunion	1	2	3	4	5	6
Matériel technique (microphones, supports visuels, etc.)	1	2	3	4	5	6
Appui administratif	1	2	3	4	5	6
Animation de l'atelier	1	2	3	4	5	6
Quantité et qualité des documents	1	2	3	4	5	6

6. Les documents écrits étaient-ils suffisants pour comprendre les présentations et participer activement aux débats? (Entourez votre réponse)

Insuffisants		Suffisants			Excellents
1	2	3	4	5	6

7. Les méthodes d'enseignement utilisées étaient-elles suffisantes pour le processus d'apprentissage? (Entourez votre réponse)

Insuffisants		Suffisants			Excellents
1	2	3	4	5	6

8. Veuillez indiquer des méthodes de formation susceptibles d'améliorer encore le processus d'apprentissage:

9. Veuillez indiquer les méthodes de formation qui, selon vous, devraient être moins utilisées lors des ateliers futurs:

10. Veuillez évaluer le temps consacré aux activités suivantes: (Entourez votre réponse)

	Trop peu de temps		Temps approprié		Trop de temps	
Conférences	1	2	3	4	5	6
Travail de groupe	1	2	3	4	5	6
Débats	1	2	3	4	5	6
Échanges d'expériences	1	2	3	4	5	6
Expression de vos points de vue	1	2	3	4	5	6

11. Veuillez évaluer le travail de votre conférencier: (Entourez votre réponse)

	Très mauvaise(s)	Mauvaise(s)	Suffisante(s)	Bonne(s)	Excellente(s)	
Connaissances	1	2	3	4	5	6
Clarté de présentation	1	2	3	4	5	6
Capacités d'animateur	1	2	3	4	5	6
Méthodes utilisées	1	2	3	4	5	6

12. Veuillez décrire les modules qui, selon vous, étaient les plus utiles pour votre travail:

16. Veuillez formuler ici toute autre observation sur l'atelier et proposer des façons d'améliorer l'enseignement dispensé à l'avenir:

Merci pour votre participation et pour vos commentaires!



UNODC

Office des Nations Unies
contre la drogue et le crime

Centre international de Vienne, Boîte postale 500, 1400 Vienne (Autriche)
Téléphone: (+43-1) 26060-0, Télécopie: (+43-1) 26060-5866, www.unodc.org



Publication des Nations Unies
Imprimé en Autriche
Numéro de vente: F.10.IV.5



V.10-54792 — mars 2011 — 435

25 USD
ISBN 978-92-1-230281-2



9 789212 302812